

Fiche de données de Sécurité

N° FDS : 011GCT

Dioxyde de Carbone
Glace sèche

Date : 01/04/18



I IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

N°FDS	011GCT	
Nom commercial	Carboglace, Dioxyde de Carbone solide.	
Formule Chimique	CO ₂	
N° d'enregistrement INDEX	Classé dans Annexe IV du REACH : exempté d'obligation d'enregistrement	
Utilisation de la substance/préparation	Issu de la solidification du CO ₂ liquide. <i>Alimentaire</i> - Sous forme de granulés ou de neige (neige carbonique), le dioxyde de carbone est utilisé Pour le transport et la conservation des produits alimentaires tels que les viandes, volailles pâtisseries, poissons, aliments congelés.. - Il sert de réfrigérant pour la fabrication des sorbets et des crèmes glacées <i>Industrie :</i> - Employé pour fragiliser les bavures des articles en caoutchouc moulé afin de les éliminer plus facilement <i>Laboratoire</i> - Utilisé pour obtenir et maintenir des basses températures <i>Evènementiel :</i> - dans l'eau forme une fumée très dense qui glisse le long des parois du contenant - pour faire de la fumée épaisse (effets spéciaux, cinéma, vidéo). ... Faire une analyse des risques avant toute utilisation	
Identification de la société	GAZPAC Calédonie 277, rte de la Baie des Dames - Koumourou - Ducos Nouvelle-Calédonie. Tel : (687) 28.41.41. -FAX : (687) 28.42.30 @ : contact@gazpac.com	GAZPAC Tahiti Vallée de Tipaerui - Papeete Tahiti Tel : (689) 40.54.11.54. -FAX : (689) 40.42.16.73 @ : contact.tahiti@gazpac.com
Numéro de téléphone d'urgence	Tel : (687) 28.41.41	Tel : (689) 40.54.11.54

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance/mélange	Substance non classé	
Classe de risque & code CE 1272/2008 (CLP)	N°CAS	N°CE
	124-38-9	204-696-9
Éléments d'étiquetage (voir aussi haut de page)	Non règlementé	
Mentions de danger (voir aussi section 16)	Non règlementé	
Autres dangers	Gaz solidifié réfrigéré. Peut causer des brûlures/gelures par le froid. Solide dégageant de la vapeur : Asphyxiant à forte concentration	

3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Mélange	Dioxyde de Carbone 100%		
Nom & contenance des composants	N°INDEX	N°CAS	N°CE
<i>Composant 1 :</i> Dioxyde de Carbone	-	124-38-9	204-696-9

<i>Composant 2 :</i>	
Classification	Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours (voir aussi section 16)	<ul style="list-style-type: none"> - P340 : Transporter la victime à l'extérieur - S'équiper d'un appareil respiratoire. - Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. - En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène - En cas de gelures, faire chauffer les tissus gelés avec de l'eau et avertir un médecin.
Inhalation	<p>Solide dégageant de la vapeur. Le CO₂ est le plus puissant des agents vasodilatateurs cérébraux connus. A forte concentration : Asphyxiant, entraîne une insuffisance circulatoire rapide menant au coma et à la mort. La victime peut ne pas se rendre compte de l'asphyxie.</p>
Ingestion Contact avec la peau et les yeux	<ul style="list-style-type: none"> - peau : risques d'engelures ou de brûlures cryogéniques : vaporiser de l'eau au moins 15min - Risque de brûlures par le froid et de montée en pression. - yeux : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. <p>Consulter immédiatement un médecin.</p>

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques	- Aucun : le produit est ininflammable et possède des propriétés intrinsèques d'extinction des incendies.
Produits de combustion dangereux	Pas de produits connus avec ce produit
Agents d'extinction appropriés	Tous les agents d'extinction connus.
Méthodes spécifiques Conseils aux Pompiers	Utiliser des moyens d'extinction appropriés au feu aux alentours.
Équipement de protection	<ul style="list-style-type: none"> - EN137 : Appareil respiratoire d'air comprimé en circuit ouvert indépendant avec masque plein. ARI - EN15090 & 659 : chaussures et gants pour pompiers

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Porter un appareil respiratoire autonome individuel (ARI) dans les zones confinées. - Vêtements appropriés : gants isolants, chaussures de sécurité...
Protection de l'environnement	Assurer une ventilation adéquate.
Méthodes de nettoyage	Se sublime à la température ambiante. Ventiler la zone jusqu'à sublimation totale.
Autre	Voir aussi les sections 8 & 13

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation et stockage	<ul style="list-style-type: none"> - Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. - La carboglace se sublime : stocker dans un endroit ventilé pour éviter l'inhalation de gaz asphyxiant.
Incompatibilité	- Aucun produit incompatible connu
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité - Seules les personnes ayant l'expérience et la formation appropriée peuvent manipuler les gaz sous pression, liquéfié ou solide. - Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit, à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur en cas de doute.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Valeurs limites d'exposition</u>	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle en France. Cependant, pour une exposition régulière sur huit heures de travail la valeur limite de 5000ppm, (soit une concentration de 0.5%) est généralement retenue par les différents organismes compétents (directive 91/322/CE de l'UE – L'OES du Royaume-Uni – l'ACGIH aux Etats-Unis...)	
DNEL	Inhalation court terme: Aucune donnée disponible	Inhalation long terme: Aucune donnée disponible
PNEC	Aucune donnée disponible	
Contrôle de l'exposition	Le port d'un détecteur individuel ou une détection sur zone sont recommandés	
Equipement de protection individuelle (EPI)	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des risques de l'utilisation du produit doit être menée et documentée dans les lieux de travail concernés afin de déterminer les EPI recommandés - Appareil de respiration autonome ou masque à adduction d'air dans les atmosphères sous oxygénées. - Protection des yeux (protection latérale) EN166 - Gants de protection du froid EN 511 - Chaussures de sécurité EN ISO 20345 - Port d' EPI respectant la norme EN/ISO recommandé 	
Contrôle d'exposition de l'environnement	La substance n'est pas classifiée pour des risques pour la santé humaine ou pour des effets environnementaux	

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20°C	Gaz solidifié réfrigéré
couleur	blanche
Odeur	Non détectable à l'odeur
Masse molaire [g/mol]	44
Point de fusion [°C]	-56.6 (s)
Point d'ébullition [°C]	-78.5
Température critique [°C]	30
Pression de vapeur [20°C]	57.3bar
Point d'auto-inflammation [°C]	inflammable
Densité relative, gaz (air=1)	1.52
Densité relative, liquide (eau=1)	1.03
Solubilité dans l'eau [mg/l]	2000- complètement soluble
Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]	Ininflammable
Autres données	Gaz plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité	- Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	- Voir aussi section 7
Matières incompatibles	- pas d'incompatibilités connues. Se référer à l'ISO11114 pour plus d'information.
Produits de décomposition dangereux	Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation

II INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Classes de danger pertinentes	Asphyxiant : L'inhalation de concentrations très élevées peut causer un léger effet narcotique et provoquer une augmentation de la ventilation par stimulation du centre respiratoire. Les effets respiratoires peuvent être exacerbés par l'activité
-------------------------------	--

	physique. À très forte concentration, le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène de l'air et causer de l'asphyxie. Les principaux symptômes sont des maux de tête, des nausées, des vertiges, de l'incoordination, des difficultés respiratoires, une perte de conscience, un coma profond (avec ou sans convulsions) et possiblement la mort par anoxie.
Autre informations toxicité (Sensibilisation respiratoire, cutanée, administration répétées...)	<ul style="list-style-type: none"> - Matière extrêmement froide, peut provoquer des brûlures, gelures - L'exposition à de fortes concentrations peut causer une sensation de douleur aux yeux, au nez et à la gorge. - L'inhalation de concentrations très élevées peut causer une acidose métabolique réversible et une modification du métabolisme du calcium et du phosphore.


12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écologiques	Peut causer des dommages sur la végétation par le gel.
Persistance & Dégradabilité	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation Potentiel de réchauffement global	Aucune donnée disponible
Précaution pour l'environnement	Potentiel de réchauffement climatique = 1 (ONU/GIEC. <i>Potentiel de réchauffement global des gaz à effet de serre</i>)

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Traitement, élimination de la substance	Le produit se sublime, un brouillard froid, plus dense que l'air se forme. Peut être mis à l'atmosphère dans un endroit bien aéré. Eviter de rejeter en grande quantité.
Traitement, élimination du récipient	- Aucune donnée disponible

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU	1845
Étiquetage IMDG - IATA	9 (voir haut page 1)
Panneau Orange - (ADR)	
Classe ou Division	9
Désignation officielle de transport	Dioxyde de carbone solide (neige carbonique) – Carbon dioxide, solid (dry ice)
Groupe d'emballage	III
Code de Classification RID (IDC)	-
ID N°	-
Packing instruction	P003
EmS	F-C, S-V
Autres informations	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. - S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. - S'assurer une ventilation convenable - Non soumis à l'ADR si utilisé comme agent de réfrigération. Etiquette obligatoire sur chaque véhicules/conteneur



Agent de réfrigération

« DIOXYDE DE CARBONE SOLIDE, AGENT DE REFRIGERATION »

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

directive Seveso 2012/18/UE (ex 96/82/CE)

Non listé

16 AUTRES INFORMATIONS

Indication de changement	FDS rédigée selon REACH & SGH
Version : 0	Date de l'édition précédente:
Références et sources	Diverses sources ont été utilisées pour la rédaction de cette FDS, elles incluent, mais ne sont pas exclusives : - Règlement CE 1907/2006 du Parlement et du Conseil du 18 décembre 2006 - Règlement UE n°453/2010 de la commission du 20 mai 2010 - Règlement CE n°1272/2008 du 16 décembre 2008 - Code de l'environnement (France) édition du 20 juillet 2014 - Code de l'environnement de la Province Sud de N-C - décembre 2011 - ISO 11114-1:2012 : Bouteilles à gaz- Compatibilité des matériaux des bouteilles et des robinets avec les contenus gazeux - IATA - IMDG - ADR - Catalogue Européen des déchets (CED) - directive Seveso 2012/18/UE et 96/82/CE des États membres de l'Union européenne - ONU/GIEC- 4ème rapport d'évaluation du GIEC
Mention de danger	-sans
Conseil de prudence	P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P340 - Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que les opérateurs comprennent les risques liés aux gaz.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveau, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en œuvre.

POUR RAPPEL



PRINCIPAUX DANGERS

- Asphyxiant
- Brûlure, gelure

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.